

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***26005725*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE**

13 JAN 2026
02 JAN. 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0436 025 589****Nom**(en entier) : **VERHAEGHE-DERAMAUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue de l'ancienne Passerelle(SL), 18 - 7730 ESTAIMPUIS****Objet de l'acte : Reconduction des mandats**

D'un procès verbal d'assemblée générale ordinaire daté du 10 juin 2025 il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants pour un terme de six années :

Monsieur Théodorus Van Lammeren

Monsieur Vincentius Van Lammeren.

D'un procès verbal de conseil d'administration daté du 10 juin 2025 il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, le conseil décide de reconduire Monsieur Theodorus Van Lammeren à son poste de Président du conseil d'administration et d'administrateur délégué pour six ans.

Les mandats seront non rémunérés et viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2031.

Signé Theodorus VAN LAMMEREN, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).